



Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine mars 2006, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	112
Orge	112
Mais	116
Triticale	109
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	97
Remoulage demi-blanc	104
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	134
Féverole	133
Tourteau de soja 48	197
Tourteau de colza	145
Tourteau de tournesol non décortiqué	126
Tourteau de tournesol part. décortiqué	112
Graine de colza	-
Graine de tournesol	-
Huile de soja	484
Huile de colza	617
Mélasse de canne	135
L-Lysine	1380
DL-Méthionine	2450
L-Thréonine	3400
L-Tryptophane	22800
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	315
3-Phytase	12500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'ITP

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : ITP, La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : ITP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix de MARCHÉ	Prix d'intérêt	
		Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	112		
Orge	112	105	111
Maïs	116	108	106
Triticale	109		
Manioc 67	-	92	104
Son de blé	97	90	94
Remoulage 1/2 blanc	104		
Sol. Distillerie	-	78	78
Corn Gluten Feed	-	86	88
Pois	134	127	127
Féverole blanche	133		
T. Soja 48	197		
T. Colza	145	144	138
T. Tournesol non déc.	126	112	125
T. Tournesol argentin	112		
Gr. Colza	-	183	126
Gr. Tournesol	-	108	62
Huile soja	484	225	105
Huile colza	617	225	105
Mélasses Canne	135	59	96
L-Lysine	1380		
DL-Méthionine	2450		
L-Thréonine	3400		
L-Tryptophane	22800	11671	12428
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	315	231	0
3-Phytase	12500		
Phosphate monocalcique	-	343	0

Commentaires

Ce mois de Mars est marqué par la baisse des prix des tourteaux : respectivement -19, 9 et 4 €/T pour le soja, le colza et le tournesol. Nous disposons de plus d'une cotation en tourteau de tournesol argentin (112 €/T). La base de données Feedbase.com indique pour cette matière première des caractéristiques proches de celles du tourteau de tournesol non décortiqué. La présence de cette matière première à ce coût s'accompagne de la disparition du tourteau de colza dans la formule croissance Corpen. En aliment unique, le tourteau de colza conforte en revanche sa position.

Le coût matières premières des aliments baisse par rapport au mois de Février, et ceci plus fortement pour les aliments Corpen (-2.8 et 2.5 €/T). Outre les tourteaux, le blé, le pois, la féverole et la lysine enregistrent une légère diminution. La thréonine baisse quant à elle de manière plus importante (-400 €/T).

La composition de l'aliment unique cumule l'incorporation de pois, de féverole et de tourteau de colza à hauteur chacun d'environ 15 %. Les issues de céréales en sont quasiment exclues.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	430	516	563
Triticale	100	100	100
Orge			
Tourteau de soja 48		85	36
Pois de printemps	155		
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	7	120	115
Mélasse de canne			
Graine de colza			
Féverole	150	122	111
Tourteau de colza	136		
T. Tournesol argentin		29	50
L-Lysine	0.7	2.6	2.9
DL-Méthionine	0.3	0.5	0.35
L-Thréonine	0.2	0.9	0.85
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	12.75	15.91	12.87
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.05	0.09	0.03
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3159	3135	3114
EN (kcal)	2238	2240	2253
EN (Mégajoules)	9.37	9.38	9.43
MAT (g)	175	165	150
Lysine (g)	9.6	9.5	8.5
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.89	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.7	4.4	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	126.6	130.0	124.9
Prix de 10MJ EN (€)	135.2	138.6	132.4

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	126.9 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	0.3 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Janvier	6.51
Février	7.44
Mars	8.37

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

Biomim

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

Pour toute question, contactez
Mr Calmont - Borregaard France
Tél : 06.32.60.49.56